

calor®

L'INNOVATION
100% FRANÇAISE



JUSQU'À **15€**
REMBOURSÉS*

POUR L'ACHAT D'UN FER VAPEUR
ULTIMATE ANTI-CALC CALOR**

du 15 avril au 31 mai 2015 inclus

EXCLUSIVITÉ
ANTI-CALC®

Pour des performances vapeur
qui durent



COLLECTEURS DE TARTRE BREVETÉS

Résultat impeccable ●



Retrouvez toute l'actualité de la marque sur www.calor.fr

*Voir modalités complètes au dos. **Offre valable parmi les références FV9625C0 / FV9641C0

Pour recevoir votre remboursement de 10€ ou 15€, il vous suffit de :

1- Acheter un fer vapeur ULTIMATE ANTI CALC de CALOR parmi les références suivantes : FV9625C0 (10€), FV9641C0 (15€) entre le 15 avril 2015 et le 31 mai 2015 inclus dans un magasin ou site internet proposant ce produit à la vente.

2- Joindre l'original de votre ticket de caisse ou la facture originale de votre appareil et entourer le montant, la date et le libellé de votre achat réalisé entre le 15 avril 2015 et le 31 mai 2015 inclus (aucun original ne sera retourné, veuillez conserver une copie).

3- Découper sur l'emballage commercial du produit acheté, le code barres original à 13 chiffres.

4- Remplir vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale, adresse email) sur le coupon de participation ci-dessous, une photocopie ou sur papier libre.

5- Joindre un RIB (indiquant vos numéros IBAN et BIC) émanant d'un établissement bancaire français : le RIB doit être au nom de l'acheteur de l'appareil, seul bénéficiaire de l'offre.

6- Envoyer le tout sous enveloppe suffisamment affranchie au plus tard le 16 juin 2015 (date du cachet de la poste faisant foi) exclusivement à :

**OPÉRATION FERS VAPEUR ULTIMATE AC CALOR - W354
SOGEC GESTION - 91973 COURTABOEUF CEDEX**

Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 6 à 8 semaines environ, à compter de la réception de votre demande conforme. Offre réservée aux personnes majeures résidant en France métropolitaine (Corse comprise hors Monaco et Andorre) limitée à un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse, même IBAN) valable pour un achat effectué entre le 15 avril 2015 et le 31 mai 2015 inclus dans tous les magasins et site internet proposant ce produit à la vente. Toute demande incomplète, erronée, illisible, falsifiée, frauduleuse, raturée, ne respectant pas les modalités de l'offre ou envoyée à une autre adresse que celle mentionnée ci-dessus ou envoyée après le 16 juin 2015 sera considérée comme non conforme et sera rejetée. Timbres remboursés sur simple demande écrite jointe à la demande de remboursement au tarif Ecopli en vigueur moins de 20 g. Les sociétés organisatrices ne sauraient être tenues responsables du retard ou de la perte de votre courrier résultant des services postaux. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours. Sauf avis contraire de votre part, les données à caractère personnel que vous nous communiquerez seront informatisées pour le traitement de votre demande, par Groupe SEB France, responsable du traitement. Ces informations pourront être transmises à la société SOGEC GESTION. Conformément aux articles 38, 39, et 40 de la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés, vous disposez, d'une part, d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes à ce que les données à caractère personnel vous concernant fassent l'objet d'un traitement, et, d'autre part, d'un droit d'accès et de rectification des données nominatives vous concernant, que vous pouvez exercer sur demande écrite à l'adresse suivante : Service Consommateur CALOR : 112 Chemin du Moulin Carron - TSA 92002 - 69134 ECULLY CEDEX. La demande s'exerce sans frais, vous pouvez en demander le remboursement à l'adresse indiquée ci-dessus (tarif Ecopli en vigueur 20 g). Le remboursement sera effectué par l'envoi d'un timbre au tarif Ecopli en vigueur 20 g.

☐ Mr ☐ Mme ☐ Mlle Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Adresse E-mail _____

☐ Je souhaite recevoir la newsletter Calor® pour être informé des nouveautés, offres spéciales, jeux...